

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

03

SANTE PUBLIQUE

02

ECONOMIE

01

ADMINISTRATION

09

RURAL

09

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2177

6 Novembre 2020

6 November 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	<p>Reference 014/AONO/CIPM-UDs/2020 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LA REHABILITATION DES SALLES DE COURS, SALLES DE TD, AMPHITHEATRE ET ATELIERS (CONSTRUCTION, AGRANDISSEMENT, RENOVATION DES BATIMENTS DESTINES A DES SALLES DE CLASSES ET AUTRES LOCAUX DESTINES A L'ENSEIGNEMENT, L'AMENAGEMENT DES POINTS DE LAVAGE DES MAINS (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CLOTURE DE L'ACQUISITION DES MASQUES, THERMO FLASH ET GELS DESINFECTANT (ACHAT DE VACCINS OU TESTS ET AUTRES PREVENTIONS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS TOILETTES/REHABILITATIONS (CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS) EN VUE DE L'HYGIENE ET SALUBRITE AU SEIN DES CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 11-11-2020</p>
----------	---

2	<p>Reference 12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU 05/11/2020 POUR LA REALISATION DESTRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22 KM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, FOND ROUTIER EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 26-11-2020</p>
----------	--

3	<p>Reference 021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : NGO-GUE-NDJEWER, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 24-11-2020</p>
----------	---

4	<p>Reference 01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05/11/20 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE). EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 03-12-2020</p>
----------	--

5	<p>Reference 492/AOI/MPT/UCP-CAB/CSPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°0000492/AOI/MPT/UCP-CAB/CSPM/2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES DIFFERENTS CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 12-01-2021</p>
----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 012/AONO/SIC/CIPM/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/SIC/CIPM/20 DU 05 NOV. 2020 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2021 ET 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-12-2020
----------	---

7	Reference 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2020 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-12-2020
----------	--

8	Reference 002/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2020 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 30-11-2020
----------	--

9	Reference 05/DDC/C.MRA II/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°05/DDC/C.MRA II/CIPM/2020 DU 05/11/2020 TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) TRIPHASÉ ET UN TRANSFORMATEUR H61 160 KVA DANS LES QUARTIERS DE WOURNDÉ II ET III, COMMUNE DE MAROUA II FINANCEMENT : PNDP (IDA III) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 30-11-2020
----------	--

10	Reference 18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 DU 20/10/2020 FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 08 LAMPADAIRES SOLAIRES A LOULOU COMMUNE DE NDOUKOULA. FINANCEMENT : PNDP (FED) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 16-11-2020
-----------	--

11	Reference 19/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°19/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN ÉNERGIE SOLAIRE DE 10 POTEAUX A NDOUKOULA DE 14 POTEAUX À DAGAÏ KOLA ET DE 15 POTEAUX À LOULOU COMMUNE DE NDOUKOULA. FINANCEMENT : PNDP (IDA III) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 16-11-2020
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 RELATIF AUX REALISATION D'UN FORAGE EQUIPEE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ETL'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DEMERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD. FINANCEMENT : PNDP (IDA III)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 26-11-2020</p>
-----------	--

13	<p>Reference N°000000015/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000000015/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNEES DE SUIVI DES ACTIVITES DE LA REGULATION POSTALE AU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 14-08-2019</p>
-----------	--

14	<p>Reference 004/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/PATDHS/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/PATDHS/2020 DU 21 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA SANAGA (PATDHS)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 25-11-2020</p>
-----------	---

15	<p>Reference 00000048/AMI/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2016 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00000048/AMI/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2016 DU 17 NOVEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LA MISE EN PLACE D'UN TECHNOPOLE TIC AU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 27-12-2016</p>
-----------	---

16	<p>Reference 013/C/C18/SP Du 15 OCT 2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 , POUR LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COLLEGE SAINT PIE X,ARRONDISSEMENT D'EDEA I.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 014/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°014/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020, POUR LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NDJAM VILLAGE KIKOT 2, ARRONDISSEMENT DE NYANON. Autres Infrastructures N/A
-----------	--	--

18	Reference 015/C/C 15/SP DU 15 2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 015/C/C 15/SP DU 15 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE,N°012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION PARTIELLE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL N/A N/A
-----------	---	--

19	Reference 00014/C/C-MGME/SG/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/C.MGME/SG/CIPM/2019 DU 09/DECEMBRE 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE(04) PLATELAGES SUR LES RIVIERES SOUMOU(02), KAMA(01) ET NSONO (01) EN UN SEUL LOT DANS LA COMMUNE DE MENGUEMEDANS LA COMMUNE DE MENGUEME. Autres Infrastructures N/A
-----------	---	---

20	Reference 1507 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 1507 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 13/04/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL EN VUE DU DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – BAKOTCHA (18 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, RÉGION DE L'OUEST; PHASE 1: BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – VERS BAKOTCHA (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250. Autres Infrastructures N/A
-----------	--	---

21	Reference 1503/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE RADIO PRESSE N° 1503/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 11 SEPTEMBRE 2020, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES, DE RÉHABILITATION DE HUIT (08) OUVRAGES D'ARTS ET DE RECHARGEMENT DE LA CHAUSSÉE SUR LES TRONÇONS DE ROUTE (I) KAKAR-NTABA (27, 100 KM); (II) NTABA-MBONSO-LIMITE OU/NW (25,000 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST; ET (III) MAGBA-MANDA-WADE-LIMITE NW/OU (44,900 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP- EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 54 36 467 03 33 00 093 2251 N/A N/A
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference ADDITIF N°2 Lire Titre/objet ADDITIF N°2A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°059/AOIO/MINMAP/CCPM-AG/2018 DU 21 JUIN 2018 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION DES SYSTEMES D'ENERGIE ET DE CLIMATISATION DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA POSE DE LA FIBRE OPTIQUE DU PROJET CAB».
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

23	Reference 026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL BIOMEDICAL DANS DIVERS SERVICES DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA.
	Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A

24	Reference 012/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS, DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C18/CDPM?SM/2020 DU 17/09/2020, POUR L'ÉQUIPEMENT DU CMA DE MAKONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL..
	Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A

25	Reference 325 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 325 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 03/11/20 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 11 SEPTEMBRE 2020, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES, DE RÉHABILITATION DE HUIT (08) OUVRAGES D'ARTS ET DE RECHARGEMENT DE LA CHAUSSEE SUR LES TRONÇONS DE ROUTE (I) KAKAR-NTABA (27, 100 KM) ; (II) NTABA-MBONSO-LIMITE OU/NW (25,000 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST; ET (III) MAGBA-MANDA-WADE-LIMITE NW/OU (44,900 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 54 36 467 03 33 00 093 2251.
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

26	Reference 326 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire Titre/objet DECISION ? 326 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 13/04/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL EN VUE DU DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – BAKOTCHA (18 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, RÉGION DE L'OUEST; PHASE 1: BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – VERS BAKOTCHA (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.
	Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [013/DP/C18/SP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°013/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

28

Reference [011/DP/C18/SP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°011/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29

Reference [026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020DECLARANT INFRUCUTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL BIOMEDICAL DANS DIVERS SERVICES DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [00013/D/C-MGME/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/C.MGME/SG/CIPM/2019 DU 09/DECEMBRE 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE(04) PLATELAGES SUR LES RIVIERES SOUMOU(02), KAMA(01) ET NSONO (01) EN UN SEUL LOT DANS LA COMMUNE DE MENGUEMEDANS LA COMMUNE DE MENGUEME.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

31

Reference [ADDITIF A/S 041/AONO/DG/CIPM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP/MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES VESSIES POUR BOUTEILLES ANTI-BÉLIER DANS LES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE À DOUALA, NSAM À YAOUNDÉ, NGAOUNDÉRE, BELABO ET GAROUA,

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



UNIVERSITÉ DE DSCHANG

POUR LA REHABILITATION DES SALLES DE COURS, SALLES DE TD, AMPHITHEATRE ET ATELIERS (CONSTRUCTION, AGRANDISSEMENT, RENOVATION DES BATIMENTS DESTINES A DES SALLES DE CLASSES ET AUTRES LOCAUX DESTINES AL'ENSEIGNEMENT, L'AMENAGEMENT DES POINTS DE LAVAGE DES MAINS (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ETDE CLOTURE DE L'ACQUISITION DES MASQUES, THERMO FLASH ET GELS DESINFECTANT (ACHAT DE VACCINS OU TESTS ET AUTRES PREVENTIONS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS TOILETTES/REHABILITATIONS (CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS) EN VUE DE L'HYGIENE ET SALUBRITE AU SEIN DES CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG

IMPUTATION

106065000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage) lance enprocédure d'urgence pour le compte de cette institution, un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation des salles de cours, salles de TD, amphithéâtre et ateliers (construction, agrandissement, rénovation des bâtiments destines ades salles de classes et autres locaux destines a l'enseignement, l'aménagement des points de lavage des mains (travaux d'aménagement et de clôture de terrain), l'acquisition des masques, thermo flash et gels désinfectant (âchat de vaccins ou tests et autres préventions et travaux de construction des blocs toilettes/réhabilitation (construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias) en vue de l'hygiène et salubrité au sein des campus de l'Université de Dschang (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, de façon non exhaustive :

I. Tâche 1: Réhabilitation des salles de cours, salles de TD, amphithéâtre et atelier(constructio, agrandissement, rénovation des bâtiment destinés à des salles de classes et autres locaux destinés à l'enseignement

- les travauxide maçonnerie ;
- Les travaux de réfections des murs et de sols ;
- Les travaipt d'étanchéité ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travauxide peinture ;
- Les travaux de menuiserie

II. Tâche2 : Aménagement des points de lavage des mains (travaux d'aménagement et de clôture de terrain)

III. Tâche3: Acquisition des masques, thermo flash et gels désinfectant (Achat de vaccins ou tests et autres préventions

IV. Tâche4 : Travaux de construction des blocs toilettes/réhabilitations (construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques etmédias)

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements généraux ;
- Travaux de fondations ;
- Travaux de superstructure ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Travaux de toiture ;
- Travaux de carrelage ;
- Travaux d'assainissement ;
- Réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Travaux de plomberie ;
- Traviuxde peitilure.

3. Cout Prévisionnel

DOTATION: 106 065 000 FCFA

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'**un lot unique**.

5. Participation et origine

La pariticipation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19) Exercice :2020 ét suivants**
DOTATION :106 065 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP: 96 DSCHANG** dès publication du présent Avis (**Porte 114**). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis , sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au «Cottipte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 »**, représentant les frais dachat du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP: 96 DSCHANG** dès publication du présent Avis (**Porte 114**). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au «Cottipte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 », représentant les frais d'achat du dossier.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six(06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (**Porte 114**) du Bâtiment abritant le Rectorat au plus tard le **11/11/2020 à 14 heures précises.**

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°014/AONO/CIPM-UDs/2020 Of dy 21/10/2020

POUR LA RÉHABILITATION DES SALLES DE COURS, SALLES DE TD AMPHITHEATRE ET ATELIERS (CONSTRUCTION, RENOVATION DES BATIMENTS DESTINES A DES SALLES DE CLASSES ET AUTRES LOCAUX DESTINES A L'ENSEIGNEMENT, L'AMENAGEMENT DES POINTS DE LAVAGE DES MAINS (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CLOTURE DE TERRAIN) L'ACQUISITION DES MASQUES, THERMO flash ET GELS DESINFECTANT (ACHAT DE VACCINS OU TESTS ET AUTRES PREVENTIONS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS TOILETTES/REHABILITATIONS (CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS) EN VUE DE L'HYGIENE ET SALUBRITE AU SEIN DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DSCHANG EN PROCEDURE D'URGENCE (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la maîtrise d'oeuvre, ne devra pas excéder, **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux millions cent vingt un mille trois cent (2 121 300) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée le Ministre :en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux millions cent vingt un mille trois cent (2 121 300) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre :en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être **datées de moins de trois (03) mois.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **11/11/2020 à 15 heures** précises, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- 1° Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la
- 2°-3°- Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisées dans les 48 heures

4° Fausse déclaration ou pièces falsifiées

5° Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt pourcent (80%) de « oui » dans l'évaluation des critères essentiels;

6° Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

7° Non-conformité d'un équipement ;

8° Absence de la caution de soumission ;

9° offre financière incomplète.

Critères essentiels:

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

1° Présentation de l'offre;

2° Capacité de préfinancement: accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

3° Prestations similaires réalisées pour le lot choisi ;

4° Personnels;

5° Matériels;

6° Programme d'exécution.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de cette dernière

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP, **Porte 114** du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang

DSCHANG le 21 Octobre 2020

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

COMMUNE DE MAROUA 2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU 05/11/2020 POUR LA REALISATION DESTRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22 KM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, FOND ROUTIER EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Maroua II, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de rouverture de la route Dogba-Mangavé Immamou (22 km), Dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Installation de chantier. Amené et repli
- Nettoyage et terrassement
- Ouvrage d'art et assainissement
- Déblai mis en remblai
- Reprofilage/compactage
- Remblai de terre provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plateforme
- Barrière de pluie

3. Cout Prévisionnel

Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP Fond routier Exercice 2020, pour un cout total estimatif à : **Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'arrondissement de Maroua II, et au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent mille (100. 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Maroua II.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Maroua II, Autorité Contractante au plus tard le **26/11/2020 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU 05/11/2020 POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22 Km)
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, FOND ROUTIER Exercice 2020

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cent dix-sept (2 989 617) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 26/11/2020 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Critères éliminatoires

15.1.1. Pièces administratives

a) Dossier incomplet ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

NB : L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne rélimination immédiate du soumissionnaire

15.1.2. Offre technique

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route ;

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

15.1.3. Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **39 critères essentiels** ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de farrondissement de Maroua II, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II.

MAROUA le 5 Novembre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

COMMUNE DE MÉRI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020
DU 04 NOVEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : NGO-GUE-NDJEWER, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE
DE MERI EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
II.220-150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020, Le Maire de la Commune de Meri, Autorité Contractante (AC). lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif :

- Installation du chantier ;
- Etudes géomorphologiques, géophysiques et Implantation ;
- Travaux de foration ;

- Equipement du forage ;
- Nettoyage et Essais de Développement ;
- Essais de Pompage ;

- Prélèvement et Analyse de l'eau ;
- Travaux de maçonnerie : Superstructures et Murette de clôture en béton armé (1m x 3m x 3m) ;
- Construction d'un puits perdu ;

- Construction d'un portillon métallique (1m x 1,20m) avec cadenas ;
- Création Comité de Gestion de l'ouvrage ;
- Formation Artisan Réparateur de la pompe ;

- Fourniture et pose pompe manuelle ;
- Remise en état des lieux ;
- Repli de matériel et équipements.

NB : une sensibilisation des bénéficiaires doit être faite sur les maladies d'origine hydrique en général et le choléra en particulier afin de susciter au sein des populations une appropriation des risques et dépenses que leur fera éviter l'utilisation effective d'un point d'eau moderne. Ces prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Huit millions Cinq Cent mille (8 500 000) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le RESSOURCES PROPRES DELA COMMUNE DE MERI, EXERCICE 2020, IMPUTATION : II.220-150 d'un montant TTC de **Huit millions Cinq Cent mille (8 500 000) Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de Meri ou au numéro de téléphone : 699 80 44 37 ; BP : 23 Meri ; e-Mail ; comniunedeMeri@gmail.com, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Meri, BP : 23 Meri, au numéro de téléphone : 699 80 44 37 ; dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Meri, d'une somme non remboursable de **Vingt niille (20.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra être déposée à la Commune de Meri au plus tard le **mardi 24 Novembre 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : NGO-GUE-NDJEWER, COMMUNE DEMERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI
EXERCICE 2020**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure da

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée in'ccevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de.s plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives et des offres financières aura lieu le mardi **24 Novembre 2020 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré. à la salle des réunions de la de la Commune de Meri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus, de son choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

XIII. Principaux critères d'évaluation

XIII.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées ;
- Avoir abandonné au moins un (01) projet lors des exercices précédents.

XIII.2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- 1- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions).....oui/non ;
- 2- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans
- 3- les travaux similaires).....oui/non ;
- 4- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement.....oui/non ;
- 5- L'organisation et la méthodologie d'exécution de la livraison.....oui/non ;

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères** ; de sorte que la non-obten

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Meri, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substanti

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de Meri, au numéro de de téléphone : 699 80 44 37, dès publication du présent avis.

MAROUA le 4 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2020/AONO/MINADER–MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE). EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif au recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 du RGAE.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à réaliser en une seule fois l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 conformément aux termes de référence, puis de formuler les opinions sur:

1. la passation des marchés ;
2. les états financiers ;
3. la conformité de l'utilisation des fonds du RGAE ;
4. le système de contrôle interne ;
5. l'audit organisationnel des services comptables.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et des références avérées dans la réalisation des audits comptables et financiers des entités publiques.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du RGAE, exercices 2020 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P, Fax, Tel. et e-mail).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, au plus tard le **03 DECEMBRE 2020 à 14 heures** précises. Elles seront présentées sous pli fermé en **sept (07)** exemplaires, dont **un (01)** original timbré au tarif en vigueur et **six (06)** copies marquées comme telles et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation est de **trente (30) jours ouvrables** à compter de la date de notification du marché au Cocontractant.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du RGAE par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès dudit Programme. Elles se feront en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le **03 DECEMBRE 2020 à 15 heures** précises.
- À l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité requise et ayant une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'un des critères éliminatoires suivants seront rejetées :

- Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce administrative après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation;
- Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence du planning d'exécution ;
- Chef de mission non titulaire d'un agrément lui permettant d'exercer en qualité d'expert-comptable ;
- Présence d'information financière dans les dossiers technique ou administratif ;
- Note d'évaluation inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ;
- Absence de l'agrément du Cabinet délivré par un organisme ou une institution reconnue.
- N'avoir aucun antécédent au RGAE.

Une offre jugée non conforme et rejetée d'office par la Commission ne saurait être acceptée même en cas de correction ultérieure.

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	NOTES
1.	Compréhension des TDR	15
1.	Références du Bureau	35
1.	Qualification du Personnel	35
1.	Moyens logistiques	10
1.	présentation générale des offres	5
TOTAL		100 Points

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **70 points**.

3. Qualification technique

A l'issue de l'évaluation des dossiers techniques, une note technique Nt sera attribuée à chaque offre. Seules les offres dont les notes techniques sont supérieures ou égales à soixante – dix (70) points sur cent (100) seront admises pour l'examen des offres financières.

Méthode de sélection

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites ci-après : Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

$$Nf = 100 \times \frac{Mmd}{Ms}$$

Expression dans laquelle :

- Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;
- Mmd désigne le montant évalué du moins-disant;
- Ms Montant évalué du Soumissionnaire.

Le Score Final SF (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **SF = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante. En cas d'égalité parfaite des points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386

Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAIRANODJI ANDRE

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°0000492/AOI/MPT/UCP-CAB/CSPM/2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES DIFFERENTS CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) suit l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) du Projet paru dans Development Business en ligne du 26 Novembre 2015 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir une partie du coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le marché portant sur « la fourniture, la formation et l'installation d'équipements solaires pour les différents centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) ».

3. Allotissement

Le Ministre des Marchés Publics invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la « fourniture, la formation et l'installation d'équipements solaires pour les différents centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) » en un lot unique.

4. Financement

Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Groupe de la Banque africaine de développement

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Cameroun Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé Tél : 237 222 23 55 16

Email : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr.fr

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA. Le paiement se fera par virement bancaire dans le Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-44 à la BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 12 Janvier 2021 à 13h00, heure de Yaoundé** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 11 200 000 (onze millions deux cent mille) Francs CFA (ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible) sous pli fermé et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 000492 /AOI/MPT/CEP-CAB/CSPM/2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES DIFFERENTS CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de Six (06) mois. L'Appel d'Offre international se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour l'acquisition de biens et travaux du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, et tout particulièrement par appel d'offres en une étape.

9. Cautionnement Provisoire

ccompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 11 200 000 (onze millions deux cent mille) Francs CFA (ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible)

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 12 Janvier 2021 à 14h00, heure de Yaoundé**, à l'adresse suivante : Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet CAB, dans la salle de de réunions dudit Projet, sise Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique.

11. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être valides durant une période de cent-vingt (120) jours à partir de la date de limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 5 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/SIC/CIPM/20 DU 05 NOV. 2020 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2021 ET 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SIC lance pour le compte des exercices budgétaires 2021 et 2022, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'une police d'assurance Maladie Groupe et Individuelle Accidents du personnel de la SIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en un lot unique « Assurance Maladie Groupe et Individuelle Accidents du personnel SIC » détaillé dans les Termes de Références (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de cette prestation est de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA/TTC pour les vingt-quatre (24) mois de prestations.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances, ayant une présence effective de cinq (5) ans au moins dans le marché camerounais d'assurance et disposant d'un partenariat technique à l'étranger

Gestion :

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire du marché, en collaboration avec le courtier mandaté par la SIC à cet effet.

La rémunération du courtier sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de la SIC des exercices 2021 et 2022 dont l'imputation est : **62581330**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la SIC sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm. sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA dans le compte n°10001-06860-12264160000-46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) dans les livres de la BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01) original**, sera déposée sous enveloppe scellée à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le **-08 déc. 2020 à 13 heures** (heure locale), et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/SIC/CIPM/20 DU05 NOV. 2020 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN(SIC)

EXERCICES 2021 ET 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, soit une tranche ferme de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et une tranche conditionnelle de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 à minuit.

Lieu d'exécution :

Au Cameroun et à l'étranger.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre un cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, (Cf. pièce N° 11 du présent DAO) et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Ledit cautionnement est fixé à trois millions huit cent mille (3 800 000) francs CFA.

Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps sise à la salle de conférence de la SIC par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC:

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 08 dec.2020 à 14 heures (heure locale).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de l'attestation du Ministère chargé des Finances prouvant que le soumissionnaire fonctionne normalement (attestation d'adhésion au Code CIMA) ;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDR et du CCAP ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10b tableau F et C11 dûment certifiés chacun pour les exercices 2017, 2018, 2019.

2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères ci-après définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères	Points
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, etc.)	6
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des 3 dernières années	14
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés au cours des 3 derniers exercices	15
Couverture de la marge de solvabilité au cours des 3 derniers exercices	13
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des 5 dernières années	10
Traités des réassurances dans la branche similaire et partenaires techniques à l'étranger et au Cameroun	10
Facilités accordées	5
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'Assureur remplissant les capacités administratives et techniques requises et présentant l'offre financière évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

YAOUNDE le 5 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2020 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de soixante-dix-sept millions (77 000 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 01^{er} décembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de
contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent quarante mille (1 540 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 01^{er} décembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié.
6. Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) et pour un montant cumulé d'au moins 50 000 000 F CFA (photocopies de 02 contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
9. Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République.
 1. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Transport et communication**: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.
3. **Visite de site et méthodologie**.
4. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2017-2020) supérieur ou égal à 75 000 000 F CFA.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires. Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 6 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2020 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de quarante-neuf millions (49 000 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine de l'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 30 novembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 002/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les services d'entretien des locaux et espaces verts
hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille (980 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 30 novembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution de soumission après 48h après ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié.
6. Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires en milieu hospitalier pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) pour un montant cumulé de 40 000 000 F CFA (photocopies de 2 contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins une formation en secourisme (copie certifiée conforme à l'original - certificat / attestation de formation).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel d'entretien.
9. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille).
2. **Matériel technique d'entretien**(preuve de propriété des débroussailleuses (au moins 6), des pulvérisateurs (au moins 2), des aspirateurs (au moins 2) et des mono brosses (au moins 2).
3. **Planning d'exécution des travaux d'entretien.**
4. **Chiffre d'affaires** (preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA).
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 6 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MAROUA 2

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°05/DDC/C.MRA II/CIPM/2020 DU 05/11/2020 TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) TRIPHASÉ ET UN TRANSFORMATEUR H61 160 KVA DANS LES QUARTIERS DE WOURNDÉ II ET III, COMMUNE DE MAROUA II FINANCEMENT : PNDP (IDA III)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MAROUA II a obtenu un financement et envisage l'exécution des Travaux d'extension du réseau électrique en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) triphasé et un transformateur H61 160 KVA dans les quartiers de Wourndé II et III, commune de Maroua II

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **ELECTRIFICATION PUBLIQUE**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MAROUA II (Autorité

8. Acquisition du Dossier

Ledossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de MAROUA II à partir du 05/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MAROUA II Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MAROUA II sis à MAROUA II. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°05/DDC/C.MRAII/CIPM/2020 du 05/11/2020 Relatif aux travaux d'extension du réseau électrique en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) triphasé et un transformateur H61 160 KVA dans les quartiers de Wourndé II et III, commune de Maroua II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 30/11/2020 à 10 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MAROUA II en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent. aus date, heure et adresse précisées dans la Lettre de Demande de Cotation

Date et heure d'ouverture des plis	Le 30/11/2020, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de MAROUA II

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le Maire de la Commune de MAROUA II, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions cidessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par Imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou a ses biens en vue d'en Influencer indûment les actions.
- v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

MAROUA le 5 Novembre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

COMMUNE DE NDOUKOULA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 DU 20/10/2020 FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 08 LAMPADAIRES SOLAIRES A LOULOU COMMUNE DE NDOUKOULA. FINANCEMENT : PNDP (FED)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de NDOUKOULA a obtenu un financement et envisage l'exécution des Fourniture et l'installation de 8 lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula. Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Equipements collectifs : Electrification solaire**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte a toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NDOUKOULA (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA à partir du **20/10/2020** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NDOUKOULA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA sis à NDOUKOULA

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020 DU 20/10/2020 Relatif à la Fourniture et l'Installation de 8
lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME NORD.**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 16/11/2020 à 10 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NDOUKOULA en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 16/11/2020 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de NDOUKOULA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.
- v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

MAROUA le 20 Octobre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE NDOUKOULA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°19/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/2020
FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN ÉNERGIE SOLAIRE DE 10 POTEAUX A NDOUKOULA DE 14
POTEAUX À DAGAI KOLA ET DE 15 POTEAUX À LOULOU COMMUNE DE NDOUKOULA. FINANCEMENT :
PNDP (IDA III)**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), ta Commune de NDOUKOULA a obtenu un financement et envisage l'exécution des Fourniture et l'installation en énergie solaire de 10 poteaux à Ndoukoula de 14 poteaux a Dagai Kola et de 15 poteaux à Loulou Commune de Ndoukoula

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Equipements collectifs : Electrification solaire.** La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NDOUKOULA (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de NDOUKOULA à partir du 20/10/2020 pendant tes jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NDOUKOULA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA sis à NDOUKOULA

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°19/DDC/C.NDOUKOUIA/CIPM/2020 DU 20/10/2020 RELATIF à la Fourniture et l'installation en énergie
solaire de 10 poteaux à Ndoukoula de 14 poteaux à Dagaï Kola et de 15 poteaux à Loulou Commune de
Ndoukoula, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME NORD.**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans ta Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 16/11/2020 à 10 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de NDOUKOULA en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 16/11/2020 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de NDOUKOULA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes, ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif Illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.
- v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

MAROUA le 20 Octobre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE MÉRI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 RELATIF AUX REALISATION D'UN FORAGE EQUIPEE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ETL'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DEMERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD. FINANCEMENT : PNDP (IDA III)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MERI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEU AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI
Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **TRAVAUX HYDRAULIQUES**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP (IDA III)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MERI (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdites prestations.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de MER à partir du 02/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MERI Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MERI sis à MERI
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 Novembre 2020 RELATIF A LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET
L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE
DE
MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD.**

"À n'ouvrlr qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 26/11/2020 à 10 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MERI en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 16/11/2020 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de Méri

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérobera une obligation ;
- iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.
- v) se livre à des « manoeuvres obscurciives ».

MAROUA le 2 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000015/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNEES DE SUIVI DES ACTIVITES DE LA REGULATION POSTALE AU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La libéralisation de l'activité postale en 1990 a favorisé l'entrée dans le secteur postal de nombreux opérateurs privés. La situation de concurrence ainsi créée impose de la part de l'Etat, la maîtrise des actions des opérateurs, le contrôle et la régulation de leurs activités.

La loi 2006/019 du 29 décembre 2006 régissant l'activité postale au Cameroun, dispose en son article 59 que l'administration chargée des postes assure les fonctions de régulation jusqu'à la mise en place de l'Agence de régulation prévue à l'article 20 de la même loi.

Parmi ces missions, l'on peut citer entre autres :

- la fixation des modalités et des conditions techniques de délivrance des autorisations d'établissement et/ou d'exploitation d'un réseau postal ;
- la fixation des modalités et des conditions techniques de fourniture des services postaux ;
- la fixation des modalités et des conditions techniques de délivrance des récépissés de déclaration ;
- le contrôle de l'activité postale.

Mais comment réguler efficacement un secteur aussi dense? Quels sont les outils et les méthodes à adopter ? Les défis multiples qui interpellent aujourd'hui la structure en charge de la régulation au Cameroun, en l'occurrence la Direction de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales (DRP), militent en faveur d'une centralisation des données provenant des missions de contrôle des opérateurs du secteur, en vue d'un traitement automatique et d'une analyse plus objective.

Compte tenu de la nécessité de coordonner le suivi de l'activité postale sur l'ensemble du territoire national, et dans le souci d'améliorer les performances de la structure interne de la régulation, le MINPOSTEL, par ce projet entend doter tous les acteurs de la chaîne de régulation, d'une base de données commune pour l'identification des opérateurs, l'analyse des données collectées et la journalisation des infractions commises, etc.

2. Consistance des prestations

L'étendue des prestations couvre les phases suivantes :

1. Analyse de l'existant, cette phase permettra de prendre connaissance du fonctionnement actuel, de l'environnement et des documents manipulés. Elle consiste à prendre connaissance du système actuel et de son fonctionnement. Pour bien mener cette étude, une série d'entretiens avec les principaux intervenants est à envisager au niveau des services concernés de la DRP, dans les Délégations régionales et chez les opérateurs (un échantillon).

Les descentes sur le terrain seront organisées en vue de collecter le maximum d'information. A cet effet, le consultant devra préparer les questionnaires, la liste des documents à collecter et des personnes à interviewer.

A l'issue de cette phase, il faut étudier les différents scénarii de solutions informatiques possibles, en particulier celui impliquant une architecture web évoluée. Le choix du scénario doit être accompagné des justificatifs convaincants.

Benchmarking : Le consultant devra aussi s'imprégner des bonnes pratiques étrangères développées en la matière.

2. Conception de la solution, le consultant doit élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques de la nouvelle solution suivant l'étude réalisée à la phase 1, assorti des différents diagrammes. L'ensemble des spécifications doit garantir la mise en place d'un système performant et évolutif dans lequel les données et les documents peuvent circuler facilement en toute sécurité et sans aucune ambiguïté.

La méthodologie employée est soit MERISE soit UML.

3. Développement de l'application informatique, cette phase est consacrée à la production du logiciel proprement dit.

4. Déploiement et tests d'usage, c'est la phase qui prépare à la mise en production du logiciel.

5. Formation du personnel (administrateurs et utilisateurs), cette phase vise à doter le personnel désigné des compétences nécessaires à la gestion, l'administration et la maintenance de l'application.

6. Maintenance, cette phase permet de garantir un système fonctionnel et évolutif.

3. Participation et origine

Peut faire acte de candidature, tout Cabinet d'Etude ou Entreprise, justifiant d'une expérience avérée dans le domaine des TIC.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 14 Août 2019 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°000000015/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNEES DE SUIVI DES ACTIVITES DE LA REGULATION POSTALE AU CAMEROUN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives ;
- Section 2 : Dossier technique.

*. Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts)
- c) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- d) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1ère instance.

*. Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé avec les copies des diplômes de chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes dans les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (marchés, lettres commande....) ;

6. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

N°	Désignations
01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Critère personnel non satisfait à 100%
04	Note technique inférieure à 75 points sur 100

*. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- a)Expérience du cabinet (au moins 05 ans dans la réalisation des prestations du domaine des TIC) 10 points ;
- b)Expérience du personnel clé 50 points ;

N°	Désignations	Notation

01	<p>L'expérience du personnel clé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) Chef de projet (analyse et conception des systèmes d'information), Ingénieur informaticien ou équivalent (BAC+5) ayant au moins 10 ans d'expérience en système d'information dont 7 ans en tant que chef de projet informatique; avoir réalisé au moins trois (3) missions dans la définition et la mise en place des systèmes d'information au cours des 5 dernières années; avoir une solide expérience des technologies de l'information et de la communication surtout les solutions internet/intranet et des outils de gestion du site web (CRM, CMS, ERP...), des langages de développement web multi-tiers open source et des bases de données relationnelles.....20 pts; - Un (1) expert développeur web, Ingénieur informaticien ou équivalent (BAC+5), avec au moins 7 ans d'expérience, dont 5 ans en conception et développement des applications web ; avoir une très bonne connaissance des langages de développement web multi-tiers open source et des bases de données relationnelles.....10 pts; - Un (1) Expert Réseau et système informatique, Ingénieur informaticien ou équivalent (BAC+5), avec au moins 5 ans d'expérience en système et réseau informatiques, avoir participé à des projets dans le domaine des interconnexions des systèmes et de transfert automatique des données.10 pts; - Un (1) Expert sécurité informatique, Ingénieur informaticien ou équivalent (BAC+5), avec au moins 5 ans d'expérience en sécurité informatique (couche réseau et couche applicative) et des applications en ligne et doté d'une très bonne connaissance des normes de sécurité applicative (ISO27034).10 pts; <p>NB : L'expérience du personnel clé est justifiée par la présentation de la copie du diplôme de l'expert).</p>	50
----	--	----

c) Références du candidat 40 points

N°	Désignation	Notation
01	<p>Les références du Cabinet d'Etudes dans les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (1^{ère} et dernières page des marchés ou lettres commande) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de deux références40 pts; - Deux références30 pts; - Une référence15 pts. 	40

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales (DRP), Porte 137, Tél : 222 23 22 00.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) tient lieu de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/PATDHS/2020 DU 21 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA SANAGA (PATDHS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a signé des accords de financement avec la Banque Mondiale (BM) à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

En effet, le Cameroun possède le troisième plus grand potentiel hydroélectrique en Afrique Sub-saharienne, estimé à l'heure actuelle à plus de 20 000 MW en capacité d'équipement, avec le bassin versant de la Sanaga fournissant près de la moitié du potentiel inexploité. La capacité de production d'énergie hydroélectrique actuellement installée au Cameroun s'élève à 723 MW, intégrant le barrage de Song Loulou (384 MW) et celui d'Edéa (267 MW) situés sur la Sanaga, ainsi que le Barrage de Lagdo (72 MW) situé sur la Bénoué.

Dans la stratégie de développement énergétique à court et à long terme, le Gouvernement du Cameroun envisage de développer le potentiel hydroélectrique du bassin versant du fleuve Sanaga, en associant des Partenaires Privés Nationaux ou Internationaux ainsi que des Partenaires au Développement susceptibles de mobiliser des capitaux pour financer la construction des infrastructures planifiées.

L'objectif du PATDHS est d'améliorer la capacité institutionnelle du Gouvernement du Cameroun pour le développement durable des ressources hydroélectriques sur la rivière Sanaga. Pour ce faire, le projet est structuré en six (06) composantes sommairement décrites ci-dessous :

La composante 1 finance l'assistance technique nécessaire pour sélectionner et développer un grand site hydroélectrique sur la rivière Sanaga en utilisant un modèle de partenariat public-privé dont le partenaire privé sera recruté sur une base concurrentielle.

La composante 2 va contribuer au renforcement des capacités du gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités au cours de la construction du projet hydroélectrique de Nachtigal, et notamment: (i) aider les entités gouvernementales à surveiller la construction du projet et la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social; (ii) appuyer les entités gouvernementales afin qu'elles puissent identifier les raisons de retard (le cas échéant) ou le changement de conception (le cas échéant) et aider le GdC à négocier avec le concessionnaire pour aider à atténuer ces retards ou conséquences du changement de conception; et, (iii) assister la SONATREL pendant les essais en charge des groupes.

La composante 3 financera : (1) un certain nombre de travaux analytiques pour concevoir une stratégie à long terme d'atténuation des risques hydrologiques pour accompagner le développement durable du potentiel hydroélectrique du pays et protéger le GdC des risques climatiques et de la volatilité des coûts de production d'électricité ; et (2) la mise en place d'une réglementation pour la sécurité des barrages applicable à tous les bassins du Cameroun et qui sera conçue en utilisant les meilleures pratiques internationales et sera plus détaillée pour le Sanaga pour permettre son adoption immédiate.

La composante 4 financera une réflexion sur les différentes options possibles pour la mise en concession des actifs hydroélectriques récemment développés et financés par l'Etat.

La composante 5 financera un certain nombre d'activités de la feuille de route pour rendre la Commission de Bassin de la Sanaga (CBS) opérationnelle.

Enfin, la composante 6 financera des activités pour accompagner la bonne mise en œuvre du projet.

Le projet est mis en œuvre par deux (02) organismes d'exécution :

le **Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE)** ;

la **Société Electricity Development Corporation (EDC)**.

Chaque Organisme dispose d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) Logée en son sein.

2. Objet

L'objectif de l'audit est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière et comptable consolidée du Projet depuis sa mise en vigueur survenue le 28 octobre 2019 pour les deux unités de gestion du projet (UGP) et s'assurer que:

Les ressources consolidées mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;

Les états financiers, qui sont établis par les différentes Unités de Gestion du Projet, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières consolidées du Projet.

Les Unités de Gestion du Projet ont en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3. Consistance des prestations

Etendue de la mission

L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) telles que définies par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC) ou toutes normes jugées équivalentes par la Banque Mondiale et donnera lieu à toutes les vérifications et les contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires dans les deux Unités de Gestion du Projet (UGP).

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en 6 exemplaires au **Service du courrier au siège de EDC, sis immeuble Hibiscus Avenue Charles Degaulle - YAOUNDE, 4^{ème} étage porte 412, au plus tard le 25 Novembre 2020 à 15 heures, heure locale** avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LA SANAGA (PATDHS)

5. Composition du dossier

Le Directeur Général de EDC invite les cabinets d'audit admissibles « Consultants » à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (brochure, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- expérience générale du consultant comme auditeur comptable et financier ;
- expérience spécifique du consultant comme auditeur comptable et financier des projets (contrats d'audit comptable et financier antérieurs auprès des projets financés par la Banque Mondiale).

6. Critères d'évaluation

Procédure applicable

Un Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût des Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID (édition janvier 2011, révisé en juillet 2014).

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures ouvrables de 9h00 à 15h00.

Electricity Development Corporation (EDC)

Immeuble HIBISCUS, Hippodrome, 4^{ème} étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (237) 22.23.10.89 / 22.05.98.39 - Fax : (237) 22.23.11.13

YAOUNDE le 21 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00000048/AMI/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2016 DU 17 NOVEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LA MISE EN PLACE D'UN TECHNOPOLE TIC AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un technopole TIC, comprenant un centre national de données (Datacenter), au Cameroun

2. Objet

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre tous les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

3. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les études de faisabilité complètes (technique, architecturale, économique, financière, juridique, environnementale et sociale) ainsi que leurs business plans respectifs aux fins de la mise en place d'un technopôle TIC (avec ses antennes régionales) et d'un centre national de données (et de son back-up) au Cameroun. Ces études comporteront également les volets relatifs aux renforcements des capacités des parties prenantes concernées ainsi les actions d'accompagnement idoines pour la mise en œuvre desdits technopôle et Datacenter.

4. Participation et origine

Le Ministère des Postes et Télécommunications, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard Le 27 Décembre 2016 à 12 heures précises, et porter expressément la mention :

« Avis à Manifestation d'Intérêt en vue du recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un Technopole TIC au Cameroun » :

6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque africaine de développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 :00 à 17 :00 heures, heure locale.

7. Renseignements Complémentaires

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Cameroun

A l'attention de M. Pierre Sonfack, Coordonnateur du projet

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé

Tél bureau : +237 222 23 55 01 ; CT Phone : 242 00 02 04 / 242 01 21 31 ; Fax : +237 222 23 54 99

E.mail : procabcameroun@yahoo.fr, sonfackp@yahoo.fr avec copie à cardexo@yahoo.fr

YAOUNDE le 17 Novembre 2016

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°013/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 , POUR LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COLLEGE SAINT PIE X,ARRONDISSEMENT D'EDEA I.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,
(Autorité Contractante)**

COMMUNIQUE :

Par décision préfectorale n°013/DP/C18/SP du **15 OCT 2020**

L'entreprise dénommée « **ETS ALPHA PLOM** », **B.P : 4684 YAOUNDE, Tel : 699 43 47 63**, n° Contribuable : **P107612326811R**, n° Registre de Commerce : **RC/YA0/2015/A/3253**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscitée, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du **15 octobre 2020**, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre technique	Offre financière	Décision
ETS ALPHA PLOM	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note = 88,00% (>75% requis)	Montant TTC : 18 421 740 FCFA Montant HT : 15 448 000 FCFA Délai : 01 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande

EDEA le 15 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO NÉE NGONO MBALLA Rose

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°014/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020, POUR LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NDJAM VILLAGE KIKOT 2, ARRONDISSEMENT DE NYANON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPAUTEMENT DE LA SANAGA MARITIME
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,
(Autorité Contractante)
COMMUNIQUE :**

Par décision préfectorale n°014/DP/C18/SP du 15 OCT 2020

L'entreprise dénommée «ETS ALPHA PLOM », B.P : 4684 YAOUNDE , Tel : 699 43 47 63 , n° Contribuable : P107612326811R , n° Registre de Commerce : RC/YA0/2015/A/3253 , a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du 15 octobre 2020, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	
ETS ALPHA PLOM	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note = 88,00% (>75% requis)	Montant TTC : 8 483 445 FCFA Montant HT : 7 114 000 FCFA Délai : 01 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 15 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N° 015/C/C 15/SP DU 15 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION PARTIELLE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,
(Autorité Contractante)**

COMMUNIQUE :

Par décision préfectorale n°015 /DP/C18/SP du 15 OCT 2020

L'entreprise dénommée «**ETS MADO ET FILS** », B.P: 55 NGAMBE, Tel: 693281734 / 677522403, n° Contribuable : **P106000108480Z**, n° Registre de Commerce : **98L2341**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du **15 octobre 2020**, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	adm nistrative	Offre technique	financière	Décision
ETS MADO ET FILS	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note — 88,88% (>75% requis)	Montant TTC : 9 980 000 FCFA Montant HT : 8 368 973 FCFA Délai : 01 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 15 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/C.MGME/SG/CIPM/2019 DU 09/DECEMBRE 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE(04) PLATELAGES SUR LES RIVIERES SOUMOU(02), KAMA(01) ET NSONO (01) EN UN SEUL LOT DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DANS LA COMMUNE DE MENGUEME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°00013/D/C-MGME/SG/2020 du 04/11/2020, En application des dispositions combinées des articles 182 et 184 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, est pour compter de la date de signature de la présente décision résilié, le Marché N°001/M/MENGUEME/SG/CIPM/2019 du 09 Décembre 2019 relatif aux travaux de réfection de quatre(04) platelages sur les rivières SOUMOU(02), KAMA(01) et NSONO(01) en un seul lot dans la Commune de Mengueme dont l'Entreprise est ETS GR & CCK Tel : 677 65 55 00 / 677 98 15 78.

MENGUEME le 4 Novembre 2020

Le MAIRE

ONANA MBA Martin Désiré

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1507 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 13/04/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL EN VUE DU DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – BAKOTCHA (18 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, RÉGION DE L'OUEST; PHASE 1: BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – VERS BAKOTCHA (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 13/04/2020 pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel en vue du désenclavement du bassin agricole de Bakotcha - Bakassa Domga – Bakotcha (18 km), dans l'arrondissement de Bana, département du Haut Nkam, région de l'Ouest; Phase 1: Bakotcha - Bakassa Domga – vers Bakotcha (9 km), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'inter-vention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC négocié et corrigé en FCFA	Observation
Lot unique	Entretien par bitumage en enduit superficiel	Bakotcha – Bakassa Domga – Vers Bakotcha.	9	ETS FETACO Tel : 675 08 60 40 BP : 422 Bamenda	558 650 450	643 319 269	Délai d'exécution : 05 mois. Offre financière la moins-disante.

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	SOGEMARCAM SARL	Offre financière non moins-disante
2	ETS SOBATRA	Offre financière non moins-disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO PRESSE N° 1503/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 11 SEPTEMBRE 2020, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES, DE RÉHABILITATION DE HUIT (08) OUVRAGES D'ARTS ET DE RECHARGEMENT DE LA CHAUSSÉE SUR LES TRONÇONS DE ROUTE (I) KAKAR-NTABA (27, 100 KM); (II) NTABA-MBONSO-LIMITE OU/NW (25,000 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST; ET (III) MAGBA-MANDA-WADE-LIMITE NW/OU (44,900 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP- EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 54 36 467 03 33 00 093 2251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré N° 004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 11 septembre 2020 pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de traitement des points critiques, de réhabilitation de huit (08) ouvrages d'arts et de rechargement de la chaussée sur les tronçons de route (i) Kakar-Ntaba (27, 100 km); (ii) Ntaba-Mbonso-limite OU/NW (25,000 km) dans le département de Donga Mantung, région du Nord-Ouest; et (iii) Magba-Manda-Wade-limite NW/OU (44,900 km) dans le département du NOUN, région de l'ouest, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

Bureau d'Etudes Techniques retenu					
N° Lot	Type d'Intervention	Nom et adresse du Bureau d'Etudes Techniques retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	Surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES P.O. BOX : 720 Mankon Bamenda Tél : 677 62 21 99	74 996 254	74 996 249	Délai d'exécution : 13 mois Offre financière la mieux-disante

BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES NON RETENUS	
Noms et adresses du soumissionnaire	Motif d'élimination
ETS JUBUS CONSTRUCTION. B.P. : 7279 Mankon Bamenda Tél : 674 57 33 72/667 98 74 04	Offre financière non mieux-disante
ETS SAMOUA ROGER Tél : 674 683 763/677 852 154	Note technique inférieure à 70/100 (note requise)
TANDI & SONS ENTERPRISE. B.P. : 414 Bamenda Tél : 677 980 971/693 146 055	Note technique inférieure à 70/100 (note requise)

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les Bureaux d'Etudes Techniques ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats, Tél : 222 22 95 11, Ministère des travaux Publics à Yaoundé, sise au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains services centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 207. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**ADDITIF N°2A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°059/AOIO/MINMAP/CCPM-AG/2018 DU 21 JUIN 2018 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET
L'INSTALLATION DES SYSTEMES D'ENERGIE ET DE CLIMATISATION DANS LE CADRE DES TRAVAUX
DE LA POSE DE LA FIBRE OPTIQUE DU PROJET CAB».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de	Lire
Les plis seront ouverts, en un temps, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de l'Unité de Coordination du projet CAB, le 28 Août 2018 à 11 heures.	Les plis seront ouverts, en un temps, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de l'Unité de Coordination du projet CAB, le 11 Septembre 2018 à 11 heures.

YAOUNDE le 22 Aout 2018

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL BIOMEDICAL DANS DIVERS SERVICES DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 du 15 octobre 2020, la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Infructueux	/	/

DOUALA le 15 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°012/C/C18/SP DU 15 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C18/CDPM?SM/2020 DU 17/09/2020, POUR L'ÉQUIPEMENT DU CMA DE MAKONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL..

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME
 CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,
 (Autorité Contractante)**

COMMUNIQUE :

Par décision préfectorale n°012/DP/C 18/SP du 14 OCT 2020

L'entreprise dénommée «ETS BERNY & TANDJA», B.P: YAOUNDE, Tel: 697 20 40 19 1 654 25 85 4.4, n° Contribuable : P076212151427A, n° Registre de Commerce : RC/YAO/2014/A/5278, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis de consultation de demande de cotation suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du 14 octobre 2020, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre technico-financière			Décision
		Montant lu (FCFA)	Rabais	Montant corrigé (FCFA)	
ETS BERNY & TANDJA	Conforme aux prescriptions du DAO.	HT : 19 950 000 TTC : 19 950 000	Aucun	HT : 19 950 000 TTC : 19 950 000	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 14 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 325 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU _03/11/20 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECCA DU 11 SEPTEMBRE 2020, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES, DE RÉHABILITATION DE HUIT (08) OUVRAGES D'ARTS ET DE RECHARGEMENT DE LA CHAUSSEE SUR LES TRONÇONS DE ROUTE (I) KAKAR-NTABA (27, 100 KM) ; (II) NTABA-MBONSO-LIMITE OU/NW (25,000 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST=; ET (III) MAGBA-MANDA-WADE-LIMITE NW/OU (44,900 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 54 36 467 03 33 00 093 2251.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n° 2019/023 du 11 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n° 2 018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu l'Ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n° 2019/02 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'Arrête n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrête 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant des modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
- Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
- Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'autorisation de gré à gré n°004275/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 11 septembre 2020 pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de traitement des points critiques, de réhabilitation de huit (08) ouvrages d'arts et de rechargement de la chaussée sur les tronçons de route (i) Kakar-Ntaba (27, 100 km); (ii) Ntaba-Mbonso-limite OU/NW (25,000 km) dans le département de Donga Mantung, région du Nord-Ouest; et (iii) Magba-Manda-Wade-limite NW/OU (44,900 km) dans le département du NOUN, région de l'ouest; les offres des soumissionnaires;

Vu

Vu le rapport d'analyse des offres.

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Technique dont le nom suit est retenue pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de traitement des points critiques, de réhabilitation de huit (08) ouvrages d'arts et de rechargement de la chaussée sur les tronçons de route (i) Kakar-Ntaba (27, 100 km); (ii) Ntaba-Mbonso-limite OU/NW (25,000 km) dans le département de Donga Mantung, région du Nord-Ouest; et (iii) Magba-Manda-Wade-limite NW/OU (44,900 km) dans le département du NOUN, région de l'ouest :

Bureau d'Etudes Techniques retenu					
N° Lot	Type d'Intervention	Nom et adresse du Bureau d'Etudes Techniques retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	Surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES P.O. BOX : 720 Mankon Bamenda Tél : 677 62 21 99	74 996 254	74 996 249	Délai d'exécution : 13 mois Offre financière la mieux-disante

Article 2 : Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Direction des Contrats, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 326 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 NOVEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 13/04/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL EN VUE DU DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – BAKOTCHA (18 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, RÉGION DE L'OUEST; PHASE 1: BAKOTCHA - BAKASSA DOMGA – VERS BAKOTCHA (9 KM). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°49/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 13/04/2020 pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel en vue du désenclavement du bassin agricole de Bakotcha - Bakassa Domga – Bakotcha (18 km), dans l'arrondissement de Bana, département du Haut Nkam, région de l'Ouest; Phase 1: Bakotcha - Bakassa Domga – vers Bakotcha (9 km) ;

les offres des soumissionnaires ;
Vu

Vu le Procès-Verbal N°050/PV/CIPM-TERI/MINTP du 19 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°018/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 19 mai 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu Le procès-verbal de négociation des prix de l'offre financière de l'entreprise FETACO ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel en vue du désenclavement du bassin agricole de Bakotcha - Bakassa Domga – Bakotcha (18 km), dans l'arrondissement de Bana, département du Haut Nkam, région de l'Ouest ; Phase 1: Bakotcha - Bakassa Domga – vers Bakotcha (9 km) :

N° Lot	Type d'inter-vention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC négocié et corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC négocié et corrigé en lettre (en FCFA)	Observation
Lot unique	Entretien par bitumage en enduit superficiel	Bakotcha – Bakassa Domga - Vers Bakotcha.	9	ETS FETACO Tel : 675 08 60 40 BP : 422 Bamenda	643 319 269	Six cent quarante-trois millions trois cent dix-neuf mille deux cent soixante-neuf.	05 mois.

YAOUNDE le 4 Novembre 2020

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.
Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N°013/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.;

Vu le décret n°2014/186 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur DIKOSSO-SEME Fritz, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 27 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de fa Sanaga Maritime ;

Considérant l'avis d'appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence n° **011/A0NO/C18/CDPM/ DDEE-SM/2020 du 17/09/2019 pour la construction ,amenagemnt et la renovation des reseaux d'eaux dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

DECIDE

Article 1 : La société **ETS ALPHA PLOM, B.P :4684 YDE, Tél 699434763**, n° Contribuable : **P107612326811R**, n° Registre de Commerce **RC/YAO/2015/A/3253**, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la lettre-commande : **DIX HUIT MILLIONS QUATRE VINGT UN MILLES SEPT CENT QUARANTE (18 421 740) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.
- Délai d'exécution : **UN (01) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 15 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N°011/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.;

Vu le décret n°2014/186 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur DIKOSSO-SEME Fritz, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 27 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de fa Sanaga Maritime ;

Considérant l'avis d'appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence n° **010/A0NO/C18/CDPM/SM/2020 du 09/09/2020 pour les travaux de realisation d'une adduction d'eau potable a kopongo(phase 2), Arrondissement de NDOM Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

DECIDE

Article 1 : L'entreprise dénommée << **ETS PAPA YEYE**>>, B.P : 189 EDEA, Tél 656 19 21 14, n° Contribuable : **P07710010942B**, n° Registre de Commerce **811//EDA/1994**, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la lettre-commande : **Seize millions deux cent cinquante un mille huit cent soixante sept (16 251 867)** Toutes Taxes Comprises.
- Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 9 Octobre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL BIOMEDICAL DANS DIVERS SERVICES DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019.

vu L'appel d'offres en procédure d'urgence N° 026/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 16 septembre 2020.

vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 octobre 2020 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics.

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 15 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/C.MGME/SG/CIPM/2019 DU 09/DECEMBRE 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE(04) PLATELAGES SUR LES RIVIERES SOUMOU(02), KAMA(01) ET NSONO (01) EN UN SEUL LOT DANS LA COMMUNE DE MENGUEMEDANS LA COMMUNE DE MENGUEME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret N°2003/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** ledécret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clausesadministratives applicables aux marchés publics des travaux ;
- Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié etcomplété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement desCommissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décretN°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu** la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** l'arrêté N° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/2019 du 27/09/2019 en procédure d'urgence pour les travaux de réfection de quatre(04) platelages sur les rivières SOUMOU(02), KAMA(01) et NSONO(01) en un seul lot dans la Commune de Mengueme ;**
- Vu** la décision d'attribution N°059/D/C-MGME/SG/2019 du 24/10/2019 du marché relatif aux **travaux deréfection de quatre(04) platelages sur les rivières SOUMOU(02), KAMA(01) et NSONO(01) en un seul lot dans la Commune de Mengueme ;**
- Vu** le **procès-verbal du 22 Avril 2020** de la réunion de concertation en vue du démarrage des travaux;
- Vu** la Notification du Marché N°001/M/C-MGME/CIPM/SG/2020 du 28 Avril 2020 ;
- Vu** l'Ordre de service N°001/OS/C-MGME/SG/2020 du 28 Avril 2020 prescrivant le démarrage des travaux ;
- Vu** l'Ordre de Service Technique N°001/OS/TRITIKOS-EPL/TS/20 du 28 Juillet 2020 prescrivant la transmission des documents, le démarrage des travaux et la mobilisation du personnel et du matériel) ;
- Vu** l'Ordre de Service N°000008/OS/C-MENGUEME/SG/2020 valant mise en demeure ;
- Vu** le procès-verbal du 1^{er} Octobre 2020 portant évaluation de la mise en demeure ;
- Vu** le procès-verbal du 22 Octobre 2020 portant évaluation du suivi de l'exécution des travaux ;
- Vu** la correspondance du 22 Octobre 2020 N° 000005/20/L/C.MGME/SG portant **constat de carence** ;
- Vu** la notification du constat de carence du 22 Octobre 2020 ;

Décide :

Article 1^{er}. : En application des dispositions combinées des articles 182 et 184 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, **est pour compter de la date de signature de la présente décision résilié,** le Marché N°001/M/MENGUEME/SG/CIPM/2019 du 09 Décembre 2019 relatif aux **travaux de réfection de quatre(04) platelages sur les rivières SOUMOU(02), KAMA(01) et NSONO(01) en un seul lot dans la Commune de Mengueme dont l'Entreprise est ETS GR & CCK Tel : 677 65 55 00 / 677 98 15 78.**

Article 2^e. : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 4 Novembre 2020

Le MAIRE

ONANA MBA Martin Désiré

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP/MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES VESSIES POUR BOUTEILLES ANTI-BÉLIER DANS LES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE À DOUALA, NSAM À YAOUNDÉ, NGAOUNDÉRÉ, BELABO ET GAROUA,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire contre décharge au plus tard le 05/11/2020 2020</p> <p>à 09 h 00min, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention :</p> <p>« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 15/10/2020 RELATIF A LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES VESSIES POUR BOUTEILLES ANTI-BELIER DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM A YAOUNDE, NGAOUNDERE, BELABO ET GAROUA »</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire contre décharge au plus tard le 12/11/2020 2020</p> <p>à 11 h 00min, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention :</p> <p>« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 15/10/2020 RELATIF A LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES VESSIES POUR BOUTEILLES ANTI-BELIER DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM A YAOUNDE, NGAOUNDERE, BELABO ET GAROUA »</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 05/11/2020 à 10h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 12/11/2020 à 12h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

DOUALA le 5 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com